



Service Communication

Hôtel de Maignon, le 20 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Premier ministre a confié à M. Noël RENAUDIN et M. Vincent LIDSKY le soin de préparer le 8^{ème} Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) à horizon mai 2018.

Faire de la France un territoire d'excellence pour attirer et développer les solutions santé de demain : tel sera le thème de ce 8^{ème} CSIS.

Plus particulièrement, les enjeux de performance administrative, d'accélération de l'innovation, de renforcement des écosystèmes d'innovation et de développement de la recherche clinique seront au cœur de l'ordre du jour de cette 8^{ème} édition.

Un 8^{ème} CSIS centré sur l'attractivité de la France et le développement des solutions santé de demain

Créé en 2004, le CSIS est le lieu où s'élabore une vision stratégique du secteur des industries de santé commune aux pouvoirs publics et aux industriels, et où sont proposées des réponses partagées.

Le CSIS associe les principaux dirigeants français et internationaux des industries de santé.

La poursuite de cette instance de dialogue entre l'Etat et les industries de santé témoigne du caractère stratégique des industries de santé pour la France et de la volonté des pouvoirs publics de s'inscrire dans un dialogue fructueux, dans un contexte de transformation majeure du secteur des industries de santé.

Les industries de santé, un secteur stratégique pour la France.

Ce secteur est essentiel pour la santé de nos concitoyens mais également pour la vitalité de notre économie. Il représente 300 000 emplois directs et indirects, 53 Md€ de chiffre d'affaires en France, et contribue positivement à la balance commerciale française (7,7 Md€).

À l'échelle mondiale, la France fait partie des rares pays à abriter sur son territoire l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur : centres de R&D, sites industriels et plateformes logistiques à vocation européenne voire mondiale. Elle abrite également une recherche dynamique associée à une pratique médicale reconnue internationalement qui permettent à notre pays de se positionner sur les prochaines révolutions médicales.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - communication@pm.gouv.fr